

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION
IMMOBILIERE.INTERNATIONALE »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera 4,
Terrafric après la cité SYNACASS-CI 1, Lot 173 Ilot 20
Section HZ, Parcelle 344, Lot 173, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 12/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION
IMMOBILIERE.INTERNATIONALE »

Objet : Construction de bâtiments, Vente de terrains et de maisons, lotissement, Gestion immobilière, Import-Export, Commerce général, Apporteur d'affaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Riviera 4,
Terrafric après la cité SYNACASS-CI 1, Lot 173 Ilot 20
Section HZ, Parcelle 344, Lot 173, Ilot 20

Dirigeant(s) Mlle NIMAGA FATMA SARAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02451 du 15/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32416/GTCA/RC/2023 du 15/05/2023

